

Des partenariats *business* innovants pour relever des défis sociétaux majeurs

La Business Partnership Facility favorise le développement de partenariats entre des entreprises européennes et des entités basées dans des pays en développement autour de projets innovants, commercialement viables et contribuant aux Objectifs de développement durable.

Quel soutien ?

Le BPF offre un cofinancement pouvant atteindre 300 000 EUR, représentant au maximum 50 % du coût total du projet.

A qui s'adresse la BPF ?

Une candidature BPF requiert l'association d'au moins deux partenaires :

- un **partenaire lead** : entreprise luxembourgeoise ou de l'Union européenne (qui soumettra le projet) :
 - enregistrée depuis au moins 3 ans ;
 - avec un chiffre d'affaires annuel minimum de 500 000 EUR ou trois fois le cofinancement demandé ;
 - et minimum 5 employés ;
- un **partenaire local** : entités publiques ou privées, universités, instituts de recherche ou acteurs de la société civile établis dans un pays en développement.



Dans quels pays ?

Les projets peuvent être mis en oeuvre dans tous les pays en développement éligibles à l'Aide publique au développement, tels que définis par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Pour quels projets ?

Le BPF favorise des partenariats commerciaux novateurs répondant aux défis sociétaux majeurs dans les pays en développement, en se concentrant sur des solutions améliorant la qualité de vie et les moyens de subsistance. Cela passe par exemple par la création d'emplois, l'amélioration de l'accès aux infrastructures, aux biens et aux services essentiels, etc.

Aucun secteur n'est privilégié.

Le cofinancement permet d'explorer l'adéquation entre un problème et sa solution, ou entre un marché et un produit existant. Ainsi, les projets peuvent revêtir diverses formes, notamment :

- études de faisabilité ;
- mise en oeuvre de projets pilotes sur de nouveaux marchés ;
- structuration de chaînes de production ou déploiement de solutions innovantes à une plus grande échelle.

Quels critères de sélection ?



Innovation et coût-efficacité



Impact sociétal et "futureproof"



Viabilité du projet et durabilité financière



Additionnalité et neutralité du cofinancement

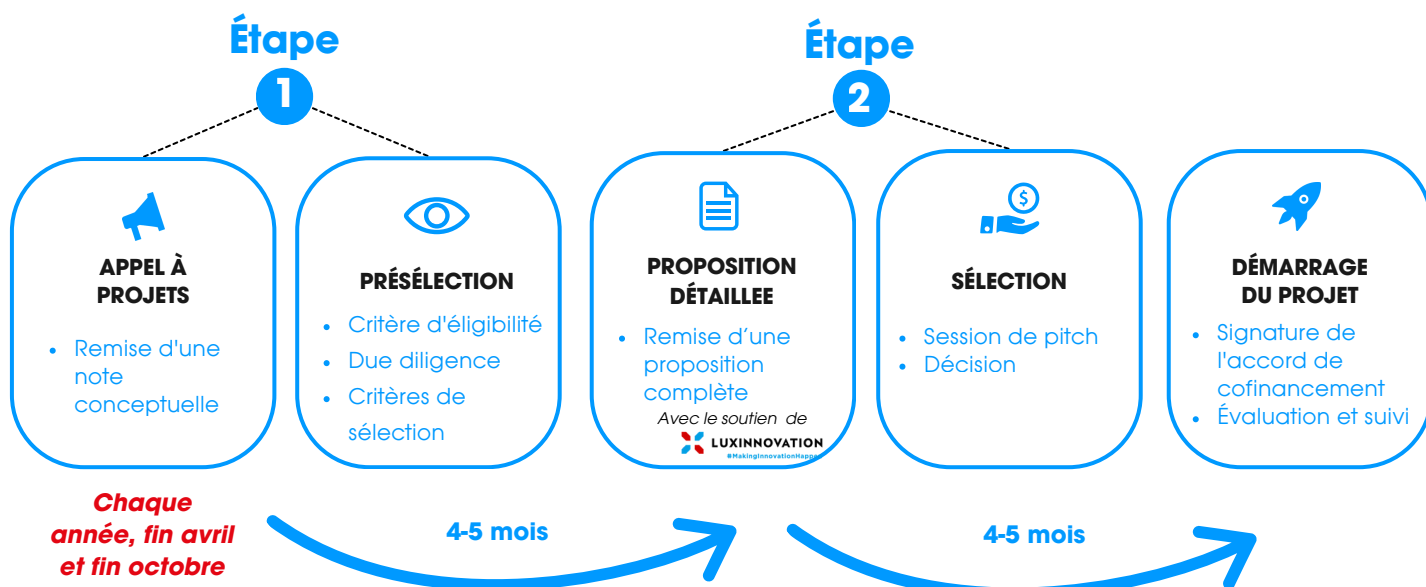


Valeur ajoutée pour tous les partenaires



Potentiel de transfert technologique et de savoir-faire

Un processus de sélection biannuel



www.luxaidbusiness4impact.lu/tr/bpf bpf@luxdev.lu www.linkedin.com/company/business-partnership-facility-luxembourg/ <https://x.com/BPFLuxembourg>



Une initiative financée par le Grand-Duché de Luxembourg et mise en oeuvre par LuxDev, l'agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement.

Des solutions innovantes pour un impact durable

LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT



LUXDEV
Luxembourg
Development Agency

**CHAMBER
OF COMMERCE
LUXEMBOURG**
POWERING BUSINESS



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie



LUXINNOVATION
#MakingInnovationHappen